

Création d'un service de psychiatrie forensique à Fribourg

Le Réseau Fribourgeois de Santé Mentale (RFSM) a inauguré récemment en ville Fribourg, le 7 février 2013, les locaux du Centre de psychiatrie forensique, spécialisé dans l'expertise et dans les thérapies forensiques. Situé au boulevard de Pérolles 30, ce service est enfin entré dans ses meubles. Précédemment ouvert le 1^{er} juin 2012, il peut enfin déployer plus efficacement maintenant ses activités, sous la direction du Dr Rigobert Hervais Kamdem, grâce à une équipe composée de divers intervenants, psychiatres, psychothérapeutes et psychologues.

Le RFSM participe ainsi au développement de la psychiatrie légale dans le canton. « La psychiatrie forensique évalue, traite et/ou prévient des troubles psychiques faisant intervenir des aspects juridiques » selon la définition du réseau RFSM, lequel est placé sous la responsabilité du Département de la santé et des affaires sociales.

Le Centre de psychiatrie forensique est composé de deux unités: l'une spécialisée en expertises psychiatriques, l'autre en thérapies ambulatoires. Il répond ainsi aux sollicitations et exigences toujours plus fortes des institutions sanitaires, sociales et judiciaires du canton, en matière d'expertise et de suivi psychiatrique de personnes sous le coup d'une décision de justice. En outre, il se conforme aux nouvelles dispositions du Code pénal suisse « qui indiquent, par exemple, que les personnes atteintes d'un trouble psychiatrique avéré peuvent bénéficier, dans le cadre de mesures psychiatriques ordonnées, d'une prise en charge en milieu psychiatrique conventionnel ».

Les deux unités du centre forensique agissent en collaboration, de manière « transversale ou transsectorielle », avec les diverses institutions du RFSM, ainsi que l'explique le Dr Kamdem, qu'il s'agisse d'enfants et d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées. Ainsi par exemple, les mesures thérapeutiques ordonnées par le juge pour des mineurs ont lieu dans le Centre de pédopsychiatrie, distinct du Centre forensique, afin de ne pas exposer ces mineurs au contact des adultes suivi dans le service forensique.

L'unité d'expertise psychiatrique est chargée d'effectuer des expertises dans le domaine pénal, mais aussi dans les domaines civil et des assurances.

Indépendante de cette dernière, l'unité de thérapie assure « un suivi ambulatoire de personnes ayant un traitement ordonné par la justice, ou de personnes en détention sous la forme de consultations-liaison pénitentiaires, notamment au sein de la prison centrale ».

Les contrats de collaboration du Centre forensique avec les deux institutions pénitentiaires du canton, les établissements de Bellechasse et la prison centrale, sont en passe d'être avalisés.